



Séance du 26 avril 2024 à 15h

à l'Académie des sciences d'outre-mer, 15 rue La Pérouse 75116 Paris
accessible en présentiel et en visioconférence
présidée et coordonnée par **Louis Dominici**

Réflexion collective sur la politique de communication de l'Académie

PROGRAMME

Introduction

Louis Dominici, Président – ASOM

Lecture du procès-verbal de la séance du 29 mars 2024

Dominique Barjot, Secrétaire perpétuel – ASOM

Nécrologie d'Antoine Guerrier de Dumast

Alain Lamballe, 2^e section – ASOM

Présentation de la séance

Louis Dominici, Président – ASOM

Communications

« La communication de l'Académie : un point actuel »

Dominique Barjot, Secrétaire perpétuel – ASOM (avec la collaboration de
Tsiory Razafindrabe, Directrice de cabinet du Secrétaire perpétuel – ASOM,
et **Pierre-Yves Belfils**, Responsable de la bibliothèque Félix Houphouët-Boigny – ASOM)

« Les premières mesures à prendre : information et relations publiques »

Daniel Jouanneau, Président de la 2^e section – ASOM

« Pour une communication plus directe »

Vincent Hervouët, 2^e section – ASOM

Matthias Léridon, 3^e section – ASOM

Échanges avec la salle

Installation par Philippe Taquet de Brigitte Senut en qualité de membre titulaire de la 4^e section au siège d'Yves Coppens

Eloge d'Yves Coppens par Brigitte Senut



Retour en images

Résumés des communications

« Propos introductifs »

Louis Dominici, Président - ASOM

La question de la communication extérieure de l'Académie est un sujet permanent sur lequel il convient de revenir régulièrement, soit pour adapter la stratégie soit pour développer une ou plusieurs actions particulières. La séance d'aujourd'hui 26 avril s'inscrit dans ce continuum. La réflexion proposée fait suite à des travaux plus larges, au cours desquels les points importants ont déjà été examinés, comme notamment celui de la rénovation du site Internet. La séance de ce jour répond simplement à la nécessité de faire le point sur la situation actuelle et de mettre en lumière ce qui pourrait être fait en urgence, c'est-à-dire dans les semaines et mois qui viennent, principalement en direction des Autorités publiques, dont dépendent les moyens et la dimension d'avenir de l'Académie en tant qu'Institution publique nationale. Les travaux de cette séance constituent non pas une conclusion mais une ouverture parmi d'autres, pour une approche participative de la communication externe de l'Académie, que nous pouvons développer progressivement.

« La communication de l'Académie : un point actuel »

Dominique Barjot, Secrétaire perpétuel – ASOM (avec la collaboration de
Tsiory Razafindrabe, Directrice de cabinet du Secrétaire perpétuel – ASOM,
et **Pierre-Yves Belfils**, Responsable de la bibliothèque Félix Houphouët-Boigny – ASOM)

En matière de communication institutionnelle, l'Académie des sciences d'outre-mer ne part pas de rien. Cette communication s'articule autour de deux cellules *ad hoc* :

1/ d'une part le cabinet du Secrétaire perpétuel, en charge des actualités de l'Académie. En plus de l'envoi de messages réguliers aux Académiciens (et aux membres de la Société des amis), il produit les circulaires semestrielles du Secrétaire perpétuel et alimente en informations les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn et X) ;

2/ de l'autre, la bibliothèque, dont la mission consiste à valoriser les collections. Dans ce but, le



service rédige une *Newsletter* mensuelle, met en ligne des vidéos des séances sur YouTube, les recensions et, à partir de mai 2024, les textes des communications qui nous auront été remis par les intervenants lors des séances.



« Les premières mesures à prendre : information et relations publiques »
Daniel Jouanneau, Président de la 2^e section – ASOM

Alors que les pays du Sud réclament une réorganisation de l'ordre international, la mission de l'Académie est plus pertinente que jamais. Elle occupe un créneau bien identifié dans le paysage des sociétés savantes : contribuer à mieux faire connaître ces pays dans leur diversité. Elle dispose en son sein, grâce à la richesse des itinéraires professionnels de ses membres et correspondants, d'une expertise considérable. L'addition du carnet d'adresses de l'Académie et de ceux de ses membres offre la possibilité de diffuser beaucoup plus largement nos travaux. Nous devons aller à la rencontre du public que nous recherchons. Autour de chacune des activités de l'Académie, nous devons avoir un réflexe de diffusion de tout ce qu'elle fait, parallèlement à la modernisation du site internet maintenant bien engagée.